

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « CGV ») sont applicables dans leur intégralité - sauf stipulation particulière expressément convenue d'un commun accord dans la convention de formation - à l'ensemble des Prestations réalisées par Alfapsy, société par actions simplifiée dont la déclaration d'activité en qualité d'organisme de formation continue pour adultes a été :

- Enregistrée et agréé sous le N° déclaration : 11 91 09 81 791,
- Identifiée sous le Numéro SIRET : 808 651 335 00016, dont le siège est sis - 39, Avenue de l'Europe - 91210 DRAVEIL.

Alfapsy met en place et dispense des prestations de formations inter et intra établissements/entreprises ainsi que des prestations d'ingénierie pédagogique, d'analyse des pratiques professionnelles (ci-après désignées ensemble la « Prestation »), à Pantin, et sur l'ensemble du territoire national et d'outre-mer, seule ou en partenariat.

Toute commande faite auprès d'Alfapsy par une entreprise personne morale ou par une personne physique (ci-après le "client") implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV dont le client déclare avoir pris connaissance.

## 1. DOCUMENTS CONTRACTUELS

La convention de formation conclue entre les Parties est formée des documents contractuels suivants par ordre de priorité décroissante :

- La convention de formation ;
- Les présentes conditions générales de vente ;
- La politique de protection des données personnelles ;
- La proposition pédagogique et financière ;
- Le devis ;
- Le bulletin d'inscription émis par le Client,

(ci-après désignés la « Convention de formation »)

La Convention de formation doit être signée par le représentant du Client et revêtu du cachet de l'entreprise le cas échéant.

En cas de contradiction entre une et/ou plusieurs stipulations entre ces documents, le document de rang supérieur prévaudra.

En cas de contradiction entre une et/ou plusieurs stipulations figurant dans un document de même rang, le document le plus récent prévaudra.

Pour toute commande faite auprès d'Alfapsy par le Client personne physique, pour les contrats conclus à distance ou hors établissement, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités. A l'expiration de ce délai de rétractation, le contrat est définitif.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part d'Alfapsy, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

## 2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PRESTATION

La prestation de formation professionnelle proposée entre dans l'une des catégories prévues par les dispositions des articles L.6313-1 et suivants du Code du travail.

La prestation s'adresse aux catégories de personnes visées par la proposition de formation, la Convention sera conduite par les moyens propres d'Alfapsy et/ou avec le concours d'autres dispensateurs dûment habilités au préalable par Alfapsy.

La Prestation peut être réalisée en présentiel, à distance ou de manière mixte (présentiel / à distance).

Pour les Prestations réalisées à distance en tout ou partie, il est de la responsabilité du Client de s'assurer qu'il possède l'ensemble du matériel informatique nécessaire (sans que cette liste soit exhaustive : ordinateur, écran, connexion internet, navigateur web, carte son et haut-parleurs) pour le suivi des Prestations avant de conclure toute Convention de prestations de formation.

L'intitulé de la formation, le programme de la prestation, la durée et le(s) lieu(x) de réalisation, les participants inscrits par le Client (ci-après les « Apprenant.e.s »), les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre, les modalités de contrôle des connaissances ainsi

que, le cas échéant, la nature de la sanction de la Prestation dispensée sont définis dans la convention signée par le Client et Alfapsy.

Toute commande doit être confirmée par écrit par le Client à l'aide du devis daté et signé.

### **3. MODALITÉS FINANCIÈRES**

#### PRIX

Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle d'Alfapsy n'étant pas soumis à TVA. Les prix sont indiqués en net dans le catalogue de formation en ligne d'Alfapsy, sur le devis et/ou la Convention de formation et/ou la proposition pédagogique et financière. Ils sont valables pendant trois (3) mois à dater de la proposition faite au Client.

Par exception, les prestations d'ingénierie pédagogique, d'analyse des pratiques professionnelles en dehors de toute action de formation professionnelle continue sont soumises à la TVA.

Les frais éventuels de transport, hébergement et restauration des intervenants d'Alfapsy seront facturés en sus au Client à l'issue de la Prestation, en même temps que le prix de la Prestation correspondante.

#### CAS DE PAIEMENT DIRECT PAR UN OPCO

Le Client s'engage à notifier à Alfapsy toute éventuelle délégation de paiement auprès d'un OPCO, au plus tard avant le démarrage de la prestation de formation. A défaut, Alfapsy se réserve le droit de facturer directement le Client pour la totalité des sommes dues.

Si le Client bénéficie d'un financement par un OPCO, il lui appartient de :

- Faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'acceptation de sa demande ;
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné en cas de délégation de paiement.

A défaut de prise en charge par l'OPCO désigné par l'établissement / l'entreprise de tout ou partie du montant de la formation dû et ce, pour quelque motif que ce soit, le Client s'engage à régler le solde directement à Alfapsy, sur présentation de la (des) facture(s) correspondante(s) qui lui sera (ont) adressée(s) à l'issue de la formation.

#### CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur la proposition pédagogique et financière.

La facture est établie à l'issue de la session de Prestation ou à l'issue de chaque module d'un cycle. Elle est adressée directement au Client par mail.

Les paiements s'effectuent comptant et sans possibilité d'escompte conformément aux instructions portées sur la facture adressée au Client, au plus tard 30 jours suivant la date de facturation.

En cas de non-paiement à cette date, les sommes dues font courir intérêt à compter de la date d'échéance à un taux égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, sera facturée au Client.

### **4. CONDITIONS D'ANNULATION**

#### CAS D'ABANDON OU D'ABSENTÉISME

En cas d'abandon et/ou d'absentéisme d'un ou plusieurs Apprenant.e.s postérieurement au démarrage de la Prestation pour quelque cause que ce soit, le Client reste redevable du montant total et forfaitaire du coût de la Prestation réalisée.

#### ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Il est admis que le Client puisse annuler ou reporter sa participation à une ou plusieurs Prestations sous réserve de respecter les conditions suivantes :

Toute annulation ou tout report d'inscription à une Prestation devra être signalé à Alfapsy par le Client lui-même, et non par les Apprenants, par courriel et devra être, sous réserve d'une demande en ce sens d'Alfapsy, confirmé par courrier recommandé avec AR adressé à l'adresse du siège social d'Alfapsy.

Les conséquences financières des annulations et reports sont les suivantes :

- Si l'Apprenant.e est empêché.e de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat / convention de formation professionnelle est résilié. Seules sont dues les prestations effectivement dispensées, au prorata temporis de leur valeur précisée au contrat / convention de formation.

En cas d'absence de l'apprenant.e pour tout autre motif que la force majeure et en cas d'abandon du stage par l'apprenant.e pour tout autre motif que la force majeure, les modalités suivantes sont applicables à la résiliation du contrat/convention de formation :

- Indemnisation pour les heures non suivies du fait de l'apprenant.e : les frais d'annulation s'élèvent à 100% du tarif des heures non réalisées. Cette indemnisation est due par le Client et ne pourra pas faire l'objet d'une prise en charge par un organisme financeur de la formation;
- En cas d'annulation de la formation avant son démarrage, Alfapsy se réserve le droit de facturer à la charge exclusive du Client des frais d'annulation calculés comme suit :
  - si l'annulation intervient plus de 21 jours ouvrés avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation ;
  - en cas d'annulation à moins de vingt-et-un jours ouvrés mais plus d'une semaine avant le début de la formation, l'indemnité de dédit est égale à 50 % du montant total TTC du prix de la prestation ;
  - en cas d'annulation moins d'une semaine mais plus de quarante-huit heures avant le début de la formation, l'indemnité de dédit est égale à 75 % du montant total T.T.C. du prix de la prestation ;
  - en cas d'annulation moins de quarante-huit heures avant le début de la formation, l'indemnité de dédit est égale à 100 % du montant total T.T.C. du prix de la prestation.

La facturation Alfapsy distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par l'Apprenant.e et les sommes dues au titre de l'annulation, des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent pas faire l'objet d'une prise en charge par un OPCA ou tout autre organisme financeur de la formation professionnelle.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement Alfapsy.

Le Client a la possibilité de remplacer l'Apprenant.e initialement inscrit.e à une formation par un.e autre Apprenant.e de l'établissement / l'entreprise sans facturation supplémentaire, jusqu'à 3 jours de la date de début de la Prestation.

Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit à Alfapsy à l'adresse suivante : [contact@alfapsy.fr](mailto:contact@alfapsy.fr).

## ANNULATION DU FAIT D'ALFAPSY

Alfapsy se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses programmes, prestations de formation ainsi qu'au planning de ses Prestations. En cas d'annulation, pour quelque cause que ce soit, et notamment en cas de nombre d'inscriptions insuffisantes, la (ou les) Prestation(s) demandée(s) sera(ont) reportée(s) à une date ultérieure, sans dédommagement, ni pénalité due au Client.

En cas de modification du programme ou du planning d'une Prestation, comme en cas d'annulation, Alfapsy s'engage à prévenir le Client préalablement inscrit dans les meilleurs délais. Cette information sera communiquée par email, aux adresses communiquées par le Client avant la date de démarrage de la Prestation.

Dans ce cas, Alfapsy s'engage à mettre en place une nouvelle session dans les meilleurs délais, avec les mêmes formateurs/consultants ou des formateurs / consultants de qualification équivalente.

A défaut, l'exécution de la Prestation est suspendue. Dans ce cas, et si la suspension se poursuit pendant plus de trois (3) mois, qu'elle soit liée ou non à un cas de force majeure, chacune des Parties peut résilier la Convention par lettre recommandée avec accusé de réception sans que l'autre Partie ne puisse prétendre à des dommages et intérêts de ce fait.

## **5. EFFECTIF ET AJOURNEMENT**

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation et session, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

Seuls les contrats/conventions de formations, dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et retournés à Alfapsy ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Alfapsy peut alors proposer au Client de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Alfapsy se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard un jour ouvré avant la date prévue et ce sans indemnités.

## 5. FORCE MAJEURE

Alfapsy ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : décisions ou actes des autorités publiques, troubles sociaux, grèves générales ou autres, émeutes, inondations, incendies, et, de façon générale, tout fait indépendant de la volonté d'Alfapsy ou du Client et mettant obstacle à l'exécution de leurs engagements. En cas de force majeure, la Convention peut être résiliée dans les conditions visées ci-dessus.

## 6. CONVOCATION

Une convocation, indiquant le lieu exact et les horaires de formation, est adressée par courriel au Client et au(x) Apprenant.e(s) dans les 15 jours ouvrés qui précèdent le début de la Prestation. Il est conseillé aux Clients de n'engager aucun frais (déplacement, hébergement) avant la réception de la convocation. En cas de formation à distance (classe virtuelle), la convocation et les liens de connexion nécessaires pour rejoindre, le jour J, la salle virtuelle sont transmis, au plus tard, dans la semaine avant la formation. Les Apprenant.e.s qui participent à la formation en distanciel sont tenus responsables de leur connexion internet et de leur matériel informatique.

Ces liens sont personnalisés et ne peuvent être partagés ou transmis à un.e autre Apprenant.e.

Alfapsy ne peut être tenu responsable de la non-réception de la convocation par les destinataires, notamment en cas d'absence de l'Apprenant.e à la formation ou en cas d'absence / de défaut d'adresse e- mail.

Dans le doute, il appartient au Client de s'assurer de l'inscription de ses Apprenant.e.s et de leur présence à la formation.

## 7. CONFIDENTIALITÉ

Alfapsy s'engage à considérer comme strictement confidentiels tous les renseignements écrits ou oraux que le Client pourra être amené à lui transmettre dans le cadre de la Convention de formation.

Par conséquent, Alfapsy s'engage à ne divulguer, en aucun cas, les documents ou informations dont il aura eu connaissance dans le cadre de sa mission et à ne les dévoiler qu'à des personnes liées également par un engagement de confidentialité, ces divulgations étant dans tous les cas limitées à ce qui est strictement nécessaire.

## 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Alfapsy est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des outils, méthodes, savoir-faire, programmes et supports pédagogiques créés antérieurement ou pour les besoins de la Prestation, et d'une manière générale, de tout document, quelle qu'en soit la nature et la forme et, notamment, tous documents manuscrits, imprimés, numérisés, scannés et/ou enregistrés sur tout support, remis aux formateurs, Apprenant.e.s et/ou au Client (ci-après les « Supports »).

La Prestation n'entraîne pas le transfert des droits de propriété intellectuelle au profit du Client, lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité dans les conditions définies ci-après.

Les Supports sont uniquement destinés aux besoins propres du Client qui s'interdit de reproduire ou de copier, de laisser copier ou reproduire, sous quelle que forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux.

À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune transformation, reproduction, représentation, publication, modification, transmission, exploitation non expressément autorisée sans l'accord exprès d'Alfapsy. Leur mise en ligne sur internet est strictement interdite.

Le Client autorise expressément Alfapsy à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet...).

## 9. PROTECTIONS DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données personnelles des salariés du Client et des Apprenant.e.s sont utilisées uniquement pour les besoins de l'inscription, de l'exécution et du suivi de la Prestation par les services d'Alfapsy en charge du traitement, dans les conditions définies dans la politique de protection des données personnelles disponible sur le site [Alfapsy](#).

## 10. RESPONSABILITÉS

Dans le cadre de l'exécution des Prestations, Alfapsy est soumis à une obligation de moyens. La responsabilité d'Alfapsy ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) de formation par les Apprenant.e.s ou toute cause étrangère à Alfapsy.

Quel que soit le type de Prestations, la responsabilité d'Alfapsy est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. En aucun cas, la responsabilité d'Alfapsy ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation ou en cas de perte d'objets et effets personnels apportés par les Apprenant.e.s.

Alfapsy ne sera tenue à réparation au titre de la Convention que dans la limite du montant du prix payé pour la Prestation commandée pour tous préjudices confondus.

Le Client s'engage à souscrire et maintenir pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par les Apprenant.e.s.

## 11. DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

Avant tout recours judiciaire, les Parties s'engagent à tenter de régler à l'amiable leur litige pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de la première lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant le différend. Le cas échéant, en l'absence de retrait du pli postal par la Partie avisée, la date de première présentation vaut date de réception.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'Évry (Essonne), quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client personne physique pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société Alfapsy qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Le droit français et le droit européen en matière de Protection des données à caractère personnel sont applicables aux rapports entre Alfapsy et le Client.

## 12. SOUS-TRAITANT

Alfapsy et le Client conviennent expressément que tout ou partie des Prestations peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité d'Alfapsy.

## 13. RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LE DÉROULEMENT DES FORMATIONS

Toute inscription à une Prestation de formation implique le respect par l'Apprenant.e du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance et disponible sur le site [www.alfapsy.fr](#) et sur l'extranet de la Prestation de formation.

Lors de sa participation, le Client (en ce compris les Apprenant.e.s) s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur d'Alfapsy dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le Client se porte fort du respect de ces dispositions de la part des Apprenant.e.s qui assistent aux Prestations et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ses Apprenant.e.s.

## 14. DIVERS

Les présentes CGV sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est disponible sur le site [Alfapsy](#), et sur demande écrite [contact@alfapsy.fr](mailto:contact@alfapsy.fr).

La version applicable est celle en vigueur au jour de la conclusion de la Convention de formation.

Le fait qu'Alfapsy ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.